

Conséquences pour l'offre de pétrole

La façon dont les ressources du Canada, par l'entremise de la production à partir de réserves établies et de nouvelles réserves, contribuent à l'offre de pétrole brut et de produits équivalents, tant sur les marchés intérieurs qu'étrangers, dépend dans une grande mesure des prix du pétrole brut qui sont fixés par les forces de la concurrence dans le monde.

Les ressources en pétrole brut du Canada sont diverses et ses composantes possèdent des caractéristiques particulières qui, combinées à des considérations de coût et de prix, influenceront sur leur contribution à l'offre. Les ressources conventionnelles de pétrole brut léger et lourd de l'Ouest du Canada sont relativement bien définies, et les possibilités de découvertes de gisements importants à l'avenir sont assez limitées. Toutefois, ces ressources sont facilement accessibles et permettent aux intervenants de mettre en application des techniques de récupération à la pointe du progrès.

D'autre part, il est possible d'exploiter les ressources déjà découvertes et de faire de nouvelles découvertes de gisements importants à l'avenir dans les régions pionnières du Canada. Néanmoins, ces ressources ne sont pas accessibles facilement et leur contribution future à l'offre de pétrole dépendra essentiellement des progrès technologiques permettant de réduire l'investissement en capital et les frais d'exploitation dans le climat rigoureux de ces régions, de même que des rapports entre les coûts et les prix.

Les ressources en bitume du Canada sont énormes et facilement accessibles. Une fois de plus, leur exploitation est principalement liée aux rapports entre les coûts et les prix et à la question de savoir si les progrès technologiques peuvent réduire les coûts de production et de traitement.

Les ressources susceptibles d'être ajoutées aux réserves pouvant contribuer à l'offre de pétrole brut dépendent largement de la rentabilité perçue de ces activités. L'industrie évalue la rentabilité de l'exploration et du développement des ressources en tenant compte du capital nécessaire pour l'exploration et le développement d'un gisement, du capital et des frais d'exploitation liés à sa production, du prix à la tête du puits qu'elle recevra pour cette production, des taxes et redevances imposées par les divers paliers de gouvernement et, enfin, d'un taux pertinent de rendement des investissements dans le projet. L'ONE